



18459-6

Avifaune et qualité du milieu

Département de la Moselle

Etude réalisée pour le compte de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

**Auteurs : Laurent Maly (rédacteur), A. Bertrand, N. Liebaut, P. Mariatte,
L. Meschine (relèves de terrain), Yannick Lescouarnec (cartographie)**

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Lorraine

**13, rue des Bénédictins
57050 BAN ST MARTIN**

Editeur : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Mars 1995

50 francs

50 exemplaires

@Agence de l'eau Rhin-Meuse

Tous droits réservés

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P.1
1 STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU	
'DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE.....	P.2
1.1 LEMIRGEBACH	P.2
1.2 LA KIESSEL	P.2
1.3 LA CANNER.....	P.2
1.4 LA BIBICHE.....	P.3
1.5 LA FENSCH.....	P.3
1.6 LECONROY	P.3
1.7 LE BILLERON.....	P.4
1.8 RUISSEAU DE MONTVAUX	P.4
1.9 WANCE	P.4
1.10 RUISSEAU DE GORZE	P.5
1.11 RUISSEAU DE VALLIERES.....	P.5
1.12 LA MOSELLE	P.6
1.12.1 La Moselle entre Arnaville et Metz.....	p.6
1.12.2 La Moselle entre Metz et Thionville	p.6
1.12.3 La Moselle entre Thionville et Apache	P.7
1.13 RUISSEAU SAINT-PIERRE..	P.8
1.14 LA PETITE SEILLE	P.8
1.15 LA SEILLE	P.9
1.16 LABOTTE	P.9
1.17 LANIEDFRANCAISE..	P.10
1.18 LANIEDALEMANDE	P.10
1.19 L'ELBACH	P.11
1.20 NIEDREUNE	P.11
1.21 LA ROSSELLE.....	P.12
1.22 LEMERLE	P.12
1.23 RUISSEAU DE LIXING	P.12
1.24 LBMODERBACH	P.12
1.25 LA RODE	P.13
1.26 L'ALBE	P.13
1.27 LA SARRE BLANCHE	P.14
1.28 LA SARRE ROUGE.....	P.14
1.29 LA BIEVRE	P.15
1.30 LA SARRE.....	P.15
1.30.1 La Sarre dans le sud de la Moselle.....	P. 15

1.30.2 La Sarre dans le nord de la Moselle.....	P. 16
1.31 LAZORN.....	P.17
1.32 LA SCHWALBACH.....	P.17
1.33 LA HORN.....	P.17
1.34 LA ZENZEL DU NORD.....	P.18
1.35 LE FALKENSTEIN.....	P.18
2 SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DES CORTEGES SUR LES RIVIERES DE MOSELLE.....	P.19
-2.1 CORTEGE 1 : Rôle de genêts, Courlis cendré, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière.....	P.19
2.2 CORTEGE 2 : Héron cendré, Poule d'eau, Grèbe huppé, Grèbe castagneux.....	P.19
2.3 CORTEGE 3 : Martin-pêcheur, Petit Gravelot, Hirondelle de rivage.....	P.20
2.4 CORTEGE 4 : Cinle plongeur, Chevalier guignette, Bergeronnette des ruisseaux.....	P.21
3 ANALYSE DE LA REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES CORTEGES ET DU NOMBRE D'ESPECES PAR RIVIERES	P.22
CONCLUSION.....	P.22

INTRODUCTION

Le but de ce travail est d'estimer la qualité des principales rivières de Moselle en utilisant la répartition de quatorze espèces d'oiseaux en période de nidification sur plus de trente cours d'eau de ce département. Certaines de ces espèces (Martin-pêcheur, Petit Gravelot, Hirondelle de rivage, Chevalier guignette, **Cinle** plongeur, Bergeronnette des ruisseaux) sont plus liées au lit mineur alors que d'autres fréquentent plus volontiers le lit majeur (Héron cendre, **Grèbe** huppé, Grèbe castagneux, Poule d'eau, Râle de genêts, Courlis cendré, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière). Cependant, cette classification n'est pas figée. En effet, certains oiseaux peuvent nicher dans les deux types de milieux comme par exemple la Poule d'eau ou ~~M~~**Hirondelle** de rivage.

La présence ou l'absence¹ des différentes espèces, alliée à leurs exigences vis-à-vis du biotope qu'elles fréquentent, permet de déduire la situation actuelle de chaque cours d'eau. L'estimation de la qualité de l'ensemble des **rivières** est ensuite affinée par l'analyse de la répartition des cortèges formés par la nidification sur une même zone de plusieurs espèces ayant des exigences voisines.



¹ Si une espèce ne niche pas sur une rivière parce que son biotope y est naturellement inexistant, cette absence est mentionnée sans autres précisions. En revanche lorsque l'absence est liée à une dégradation identifiée, celle-ci est précisée

1 STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

1.1 ~~ME~~ **MIRGENBACH** (Ruisseau de Boler)

Au niveau de Zoufftgen, aucune espèce n'est observée. Ceci est à lier au mauvais état du cours d'eau. En effet, le **long** du village, une partie des berges est empierrée, un égout se déverse directement dans le Mirgenbach et de nombreux **détritus** jonchent les rives.

Plus en **aval**, la situation semble s'améliorer : Entre Basse-Parthe et Evange, le Martin-pêcheur est nicheur (sa présence est d'ailleurs observée jusqu'en amont de la confluence de ce cours d'eau avec la Moselle). Deux Chevaliers cul-blanc ont été observés en passage sur ce secteur.

Enfin, sur une **gravière** à proximité de la Moselle, on note la présence de la Poule d'eau, du Chevalier guignette (nidification incertaine) et du Grèbe huppé, qui fréquente également la Moselle à ce niveau. Quelques Hérons cendrés visitent, eux aussi, la gravière.

L'intérêt du ruisseau de Boler est limité, et son mauvais état en est certainement la cause. Les quelques espèces contactées (en dehors du Martin-pêcheur) doivent leur présence à l'existence de gravières.

1.2 ~~DU~~ **KIESSEL**

Ce petit affluent de la Moselle présente peu d'intérêt et seuls le Martin-pêcheur et la Poule d'eau y sont nicheurs.

Les autres espèces ne peuvent être présentes sur la Kiessel.

1.3 LA CANNER

Sur la partie amont du cours d'eau peu d'espèces sont présentes. Seul le Martin-pêcheur semble fréquenter cette partie de la canner. On note cependant la présence de Hérons cendrés en transit, de la Poule d'eau et de la Bergeronnette des ruisseaux sur un étang en amont de **Neudelange**.

Sur le reste du cours d'eau, aucune **espèce**, parmi les quatorze recherchées, en dehors du **Martin-pêcheur**, n'a été contactée.

Bien que le faciès de la Canner soit susceptible d'accueillir quelques autres espèces, l'importante pollution constatée est certainement à l'origine de leur absence. De nombreuses sorties d'égouts se déversent directement dans ce petit cours d'eau, et quelques portions (notamment au niveau de Kedange et Kœnigsmacker) sont encombrées de débris variés (pneus, polystyrène, bouteilles).

1.4 LA BIBICHE

Aucune espèce, en dehors de la Poule d'eau (un individu, au niveau de Basse-Ham) n'a été contactée sur la Bibiche dont l'aspect général semble très dégradé et donc peu favorable à l'avifaune. Quelques Hérons cendrés de passage sont parfois observés.

1.5 FENSCH

Ce cours d'eau est canalisé sur une bonne partie de son tracé qui devient parfois souterrain. De nombreux rejets divers se déversent dans le Fensch et son parcours au travers de villes sidérurgiques n'est guère favorable à l'avifaune.

Aucune parmi les quatorze espèces recherchées n'a été contactée.

1.6 LE CONROY

Au niveau de Rosselange, l'aspect du cours d'eau est relativement intéressant malgré la présence de débris. L'eau est claire et court sur un substrat rocheux. Deux familles de Bergeronnettes des ruisseaux sont présentes dans ce secteur. La présence du Cincle plongeur est également suspectée dans cette zone. L'oiseau n'a pas été observé, mais la découverte de fientes laisse penser qu'il exploite au moins temporairement ce tronçon.

En-amont de Moyeuve-Petite, l'état du Conroy se dégrade et le courant devient très faible voire inexistant sur certaines portions à-sec.

Même si, en dehors du Cincle plongeur et de la Bergeronnette des ruisseaux, peu d'espèces peuvent trouver ici de quoi satisfaire leurs exigences, ce cours d'eau pourrait offrir des sites naturels de qualité supérieure à celle actuellement observée.

1.7 ~~LE BILLERON~~

Certains secteurs présentent une eau relativement claire, en revanche, sur d'autres, elle est presque stagnante, noirâtre et encombrée de détrit. Le lit mineur-est souvent encaissé.

Le Billeron est dénué d'intérêt ornithologique et aucune des quatorze espèces ~~recherchées~~ n'est présente sur ce cours d'eau.

1.8 ~~RUISSEAU DE MONTVAUX~~

Sur l'étang des "Grands roseaux" quelques. Hérons cendrés sont de passage et un couple de Poule d'eau semble s'être établi.

Le Grèbe huppé est présent au niveau d'une **gravière** (utilisée comme port de plaisance) près de la confluence entre ce ruisseau et la Moselle.

Sur le reste du cours d'eau, la Bergeronnette des ruisseaux est nicheuse, malgré de nombreux détrit, dont la présence est sans doute due à la proximité de la route. Le Martin-pêcheur fréquente également le ruisseaux de Montvaux, mais sa densité y semble peu élevée..

La qualité de ce cours d'eau semble s'être dégradée depuis 1982, époque à laquelle au moins un couple de Cincles plongeurs nichait sur le Ruisseau de **Montvaux** (Marzolin, 1982).

1.9 ~~LA MANCE~~

Un kilomètre après sa source, la **Mance** est déjà très eutrophisée et étroite. Sur cette portion, la seule espèce contactée est liée aux prairies humides. Il s'agit de la Bergeronnette printanière.

En aval de Gravelotte, et jusqu'à l'entrée de Ars-sur-Moselle, la **Mance** devient plus intéressante et on y trouve d'ailleurs le **Martin-pêcheur**, la Bergeronnette des ruisseaux et un couple de Cincles plongeurs.

Les nombreux pompages actuels sont préjudiciables à cette dernière **espèce**, et la situation pourrait se dégrader encore, en raison des projets de **captages** supplémentaires (Faccioli, **comm.** pers.). Il est fort probable que ces nouveaux aménagements conduisent à la disparition du **Cincle** plongeur sur la **Mance**.

Dès son entrée dans Ars-sur-Moselle, ce cours d'eau reçoit différentes pollutions essentiellement ménagères. Après un passage souterrain, la rivière se transforme en véritable égout, avant de se jeter dans la Moselle (Faccioli, **comm.** pers.).

Quelques Hérons cendrés fréquentent ce cours d'eau en quête de nourriture.

La **Mance**, malgré une situation susceptible de se dégrader dans un avenir proche, présente encore, à l'heure actuelle, des milieux naturels relativement préservés et une qualité d'eau intéressante. C'est sans aucun doute le plus intéressant des affluents de la Moselle, même si son état actuel semble s'être dégradé. En effet, en 1982, trois couples de Cincle plongeurs nichaient encore sur la **Mance** (Marzolin, 1982).

1.10 RUISSEAU DE GORZE

Les berges et l'eau de ce ruisseau présentent souvent un aspect peu attrayant. Cette relative dégradation du lit mineur et le faciès de ce dernier expliquent en grande partie l'absence de bon nombre des espèces recherchées.

Seule la Bergeronnette des ruisseaux niche sur le ruisseau de Gorze.

Là encore la qualité de ce cours d'eau semble s'être largement dégradée depuis 1982, époque à laquelle au moins trois couples de Cincle plongeur étaient connus sur le Ruisseau de Gorze (Marzolin, 1982).

1.11 RUISSEAU DE ALLIÈRES

Les différents biotopes rencontrés pourraient être exploitables par le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux, mais ces espèces n'ont pas été contactées. La première est d'ailleurs absente de ce ruisseau depuis le siècle dernier, en raison d'une urbanisation excessive (Marzolin, 1982).

Seul le Martin-pêcheur, parmi les quatorze espèces recherchées est encore nicheur sur ce petit cours d'eau, dont une odeur nauséabonde se dégage souvent.

A l'image des canards colverts observés ici, la Poule d'eau pourrait également être présente, mais elle n'a pas été contactée.

1.12 LA MOSELLE

Cette rivière ne convient pas au **Cincle** plongeur, qui de plus est assez rare dans la vallée de la Moselle. De la même façon, la Bergeronnette des ruisseaux est peu présente sur la Moselle. Cependant, elle est parfois observée à l'écart du ht majeur sur certains sites.

1.12.1 La Moselle entre Arnaville et Metz

Le Martin-pêcheur est assez régulièrement nicheur sur cette portion, sans toutefois atteindre des densités importantes. A la limite de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle (la Lobe) les berges de la Moselle paraissent très favorables aux Hirondelles de rivage, qui n'ont cependant pas été observées. Ce secteur de la Lobe (sans doute le plus intéressant entre Pont-à-Mousson et Metz) accueille également la Poule d'eau et le Grèbe huppé, moins courants sur le reste du tronçon.

Le Grèbe castagneux et le Petit **Gravelot** ne sont pas nicheurs ici. Le Chevalier guignette est parfois observé (sans que sa nidification soit certaine), notamment au niveau de Jouy-aux-Arches. Cette commune abrite également sur le bord de la Moselle une Héronnière.

1.12.2 La Moselle entre Metz et Thionville

Sur ses parties navigables, la Moselle est relativement semblable au tronçon situé entre Arnaville et Metz : Le Martin-pêcheur, la Poule d'eau et le Grèbe huppé nichent sur les berges de la Moselle lorsqu'ils trouvent des sites favorables, notamment dans les bras morts, pour les deux dernières espèces. Les rives de la Moselle sont rarement propices à l'établissement de colonies d'**Hirondelles** de rivage, et le Grèbe castagneux n'est observé qu'en dehors de la période de reproduction.

En revanche, entre Argancy et Uckange, la Moselle recouvre un aspect sauvage tout à fait intéressant. Les espèces présentes jusque là se maintiennent, et Petit **Gravelot** et Chevalier guignette viennent s'y ajouter, à la faveur de petits îlots sur lesquels les variations de niveau recréent régulièrement des milieux favorables à ces espèces.

Le Tarier d'Europe est également nicheur dans certains secteurs tels que les prairies au niveau d'**Ennery**. La Bergeronnette printanière est présente avec des densités parfois intéressantes, mais sur des secteurs très restreints, comme par exemple aux alentours de la raffinerie de Hauconcourt.

'En plus de ce secteur bien préservé de la Moselle, cette **dernière** est bordée de très nombreuses gravières qui attirent elles aussi beaucoup de nombre d'espèces. Ainsi, Martin-pêcheur, Petit Gravelot, **Grèbe** huppé, Hironde de rivage sont bien implantés dans ces installations artificielles. Cependant la présence de ces oiseaux est ici soumise au **régime** d'exploitation de ces bassins qui les conduit **fréquemment** à se déplacer d'un site en sites.

Le Héron cendré est également nicheur dans cette partie de la Moselle **où** deux colonies sont implantées : l'une à Gandrange, l'autre à Maxe.

1.12.3 **La Moselle entre Thionville et Apach**

Au nord de Thionville, où elle a été rectifiée et **enrochée** à plusieurs endroits, la Moselle perd en partie son caractère sauvage. Le Martin-pêcheur, la Poule d'eau et le Grèbe huppé (île de Berg-s-Moselle) sont toujours nicheurs sur quelques sites favorables. Les Hironnelles de rivage parviennent quelquefois à s'implanter, mais leurs colonies restent de petite taille (Koenigsmacker). Aucune autre **espèce** n'est présente sur le lit mineur de la Moselle.

En revanche, l'existence de plans d'eau, artificiels ou naturels, permet, là encore, la venue de certaines espèces telles que le Petit Gravelot.

Le Tarier d'Europe et la Bergeronnette printanière sont **nicheurs** sur quelques secteurs de prairie, notamment à Cattenom, où ils **cotoient** d'ailleurs une petite population de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*).

Le Héron cendré est toujours nicheur sur cette partie de la Moselle où une colonie est implantée sur le site de Cattenom.

Même si l'aspect de la Moselle est variable au cours de son parcours entre la Meurthe-et-Moselle et l'Allemagne, cette **rivière** peut être considérée comme de bonne qualité. Ceci est dû à plusieurs **raisons** :

- Les rivières de grande taille, telles que la Moselle, dans l'ensemble de leur parcours, offrent fatalement une importante diversité de milieux et abritent donc plus **d'espèces** que les petits cours d'eau.

- La Moselle traverse de nombreux secteurs urbanisés dans lesquels le lit majeur a subi d'importantes transformations, notamment suite à l'exploitation de granulats. Ces modifications artificielles du lit créent, pour un temps au moins, des milieux de substitution **favorables** à un bon nombre des espèces suivies dans le **cadre** de ce travail.

- Sur certaines parties de son tracé, la Moselle conserve encore un caractère naturel remarquable dont l'avifaune ne manque pas de profiter.

1.13 RUISSEAU SAIN PIERRE

Dans sa partie amont, ce ruisseau présente plus l'aspect d'un fossé encaissé aux eaux sales que celui d'un cours d'eau naturel. Par la suite, la situation ne s'améliore guère et l'on note des pollutions diverses (détritus, engrais agricoles.. .)

Au niveau de la station d'épuration de Peltre, l'état du ruisseau Saint Pierre est un peu meilleur. La Poule d'eau pourrait peut-être fréquenter cette zone, mais n'a pas été contactée. Seul un couple de **Colverts** a pu être observé.

1.14 LA PETITE SEILLE

Avant sa confluence avec le ruisseau de la Flotte, la Petite Seille ne peut guère permettre la nidification des espèces liées au ht mineur. Par la suite, la Poule d'eau, le Martin-pêcheur et la Bergeronnette des ruisseaux sont présents mais avec des densités relativement peu élevées.

Le Petit **Gravelot** a été contacté, mais il utilise vraisemblablement, pour s'installer, des déblais à proximité de la Petite Seille plutôt que le ht mineur dépourvu de milieux adéquats.

La structure de ce cours d'eau ne permet pas la nidification des autres espèces liées au lit mineur.

Sur une bonne partie du tracé, le lit majeur de la Petite Seille est bordé de belles prairies de fauche, exploitées par le Courlis cendré. Cet oiseau est en effet présent aux alentours de Château-Salins et de Burlioncourt. De plus, au moins dans certaines de ces prairies, le Courlis cendré est accompagné de la Bergeronnette printanière et du Tarier d'Europe. Les prairies bordant ce cours d'eau conservent donc un caractère naturel très satisfaisant. Cependant, la culture du maïs **commence à** apparaître dans certains secteurs.

Le ruisseau de la Flotte, petit affluent de la Petite Seille, est trop petit pour héberger les espèces prises en compte ici. Cependant, le Martin-pêcheur semble le parcourir; de temps à autre.

1.15 LA SEILLE

Entre Dieuze et Chambrey, le lit mineur de la Seille est **très** pe diversifié et seuls le Martin-pêcheur et la Poule d'eau peuvent nicher pa endroits.

Les autres espèces telles que le Cincle plongeur, la **Bergeronnet** des ruisseaux, le Petit Gravelot, les Hirondelles de rivage, ne **peuvent** trouver sur cette **rivière** de sites propices **à** leur nidification. Le Chevalin guignette est parfois observe de passage en compagnie du **Chevalis** culblanc (*Tringa ochropus*), mais ne peut se reproduire ici.

Le Grèbe castagneux réussi **à** trouver quelques sites **o** s'installer, mais ces derniers sont peu fréquents. Le Grèbe huppé **pe** difficilement s'établir sur le lit mineur, en revanche, il est parfois **niché** **à** la faveur de quelques plans d'eau, comme **à** Marsal par exemple.

Si le lit mineur de ce cours d'eau a perdu beaucoup de son intér suite aux divers aménagements qu'il a subi, le lit majeur reste par **cont** **très** intéressant, **à** l'image de ce qu'il est en Meurthe et Moselle. En **effe** entre Dieuze et **Moyenvic** les grandes prairies bordant la Seille héberge une importante population de Courlis cendrés. Jusqu'à 28 individus ont **p** être observés sur ce secteur le 20 mars 94 (Hirtz, **Comm.** pers.). I qualité de ces prairies est encore renforcée par la bonne présence (Tarier d'Europe et de la Bergeronnette printanière. Le Héron **cend** vient également quérir sa nourriture dans ces prairies. Les individus **i** cette espèce observés ici proviennent certainement des colonies situées Gélucourt et **à** Lindre-Basse.

Aux abords de l'agglomération messine, le lit majeur perd de **\$** attrait en raison d'une importante urbanisation, alors que le lit mineur présente pas de meilleur visage.

1 . 1 6 L A

Le faciès de ce cours d'eau semble défavorable aux espèces tel que le Cincle plongeur ou la Bergeronnette des ruisseaux.

Il est d'autre part trop étroit et ne possède pas un **couri** suffisant pour héberger le Petit Gravelot.

Les **grèbes** ne **peuvent** être présents sur la **Rotte**. Le **mili** conviendrait **à** la Poule d'eau, mais cette dernière n'a pas été observée i

Seul le Martin-pêcheur est **nicheur** sur ce cours d'eau, et quelques Hérons cendrés le fréquentent, en quête de nourriture.

La **Rotte** possède un courant faible **à très** faible et le lit mineur est souvent encombré de végétation aquatique.

1.17 ~~LA NIED FRANÇAISE~~

La structure de la Nied française ne convient pas à des espèces telles que le **Cincle** plongeur (absence de seuil, d'accélération du courant, et autres éléments favorables à cette espèce), le Petit **Gravelot** (ne trouve pas ici d'îlots ou de plages recouverts de galets, le régime de la Nied française ne permettant pas la création de tels éléments naturels), **Miroulette** de rivage (absence de falaise meubles suffisamment importantes pour accueillir une colonie) ou le Chevalier guignette (absence de plages et d'affleurements qu'il affectionne). Cette dernière espèce peut être observé de passage, comme sur de nombreux autres cours d'eau.

L'état des berges et de l'eau reste cependant satisfaisant puisque la Poule d'eau, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin-pêcheur sont nicheurs sur la Nied française.

Les grèbes ne peuvent guère s'établir sur ce cours d'eau, mais le Grèbe **castagneux** est parfois observé en période hivernale, notamment à Sanry-sur-Nied.

La Nied française est bordée de nombreuses prairies humides dont les qualités naturelles sont appréciées par l'avifaune. En effet, la Bergeronnette printanière et le Tarier d'Europe sont régulièrement nicheurs dans ces milieux. De plus le Courlis cendré est présent entre Han-sur-Nied et Courcelles-sur-Nied. Ces prairies peuvent localement présenter un intérêt tout **à fait** remarquable puisqu'en 93 un chanteur de Râle de genêts a été entendu **à** Courcelle-sur-Nied.

La **Nied** française, même si elle ne peut accueillir toutes les espèces recherchées dans le cadre de ce travail, présente un lit mineur en **relativement** bon état et un ht majeur de **très** bonne qualité.

1.18 ~~LA NIED ALLEMANDE~~

. Ce cours d'eau est assez semblable **à** la Nied française. Les berges parfois pentues sont encore bordées de saules sur certains secteurs, avec

une végétation **diversifiée**. De nombreuses prairies inondables bordent ce cours d'eau.

Le Petit Gravelot, **l'inondable** de rivage et le Chevalier guignette ne peuvent s'installer ici. Le Cincle plongeur est également absent en période de nidification, cependant, il est parfois observé en hiver, entre Guinglange et Fouligny.

La Poule d'eau et le Martin-pêcheur se reproduisent sur **cette** rivière, alors que la Bergeronnette des ruisseaux ne semble pas y nicher.

Les prairies bordant la Nied allemande ne sont pas aussi attrayantes que celles de la Nied française et le Courlis cendré en est absent. En revanche, d'intéressantes populations de Tardifs d'Europe et de Bergeronnettes printanières exploitent ces milieux, notamment **entre** Bannay et Morlange et au niveau de Bionville-sur-Nied.

1.19 **L'ELBACH**

Ce petit cours d'eau était autrefois relativement intéressant notamment aux environs de **Boulay**. Au niveau de cette commune, le Martin-pêcheur, la Bergeronnette des ruisseaux et la Poule d'eau sont encore nicheurs.

Depuis 1988, le Cincle plongeur a disparu de **l'Elbach** suite à des modifications des pratiques agricoles qui ont **entraîné** des pollutions. Une prolifération d'algues occupe le lit mineur et contribue sans doute à la diminution des ressources alimentaires du Cincle **plongeur**.

Dans les gravières aux alentours de **Boulay**, le Petit **Gravelot** est présent.

1.20 **LA NIED REUNIE**

La Nied réunie offrait encore récemment des biotopes favorables à quelques espèces. Ainsi, le Martin-pêcheur, la Bergeronnette des ruisseaux et la Poule d'eau sont nicheurs sur cette **rivière**. Le Gri castagneux est également présent par endroits. Les autres espèces liées au lit mineur ne peuvent être présentes.

Le lit majeur présente un intérêt certain puisque dans les **grandes** prairies bordant la Nied réunie, le **Tardif** d'Europe et la **Bergeronnette** printanière sont nicheurs, ainsi que le Courlis cendré. Entre CO Northen et Bouzonville, on estime que 15 à **20** couples de Courlis **cendré**

exploitent les prairies de fauche. C'est entre Eblange et Roupeldange que l'on observe les plus fortes concentrations de cet oiseau.

La Nied réunie présente donc un intérêt global remarquable, puisque, même si la qualité du ht mineur reste moyenne, en revanche celle du ht majeur est sans doute la plus intéressante, avec celle de la Seille, observée en Moselle.

Cet intérêt moyen -du lit mineur est sans doute lié aux enrochements observés sur certaines parties des berges.

1.21 LA ROSSELLE

'Hormis la Poule d'eau localement nicheuse, aucune des quatorze espèces recherchées dans le cadre de ce travail n'est présente sur ce cours d'eau fortement dégradé (rives parfois bétonnées) et fortement pollué.

1.22 LE MERLE

Aucune espèce n'est présente sur le Merle qui est dans le même état que la Rosselle.

1.23 RUISSEAU DE LIXING

Ce ruisseau, n'est pas d'une qualité remarquable mais présente cependant quelques intérêts. Des Hérons cendrés sont régulièrement observés de passage, et le **Cinle** plongeur s'arrête quelquefois en hiver sur ce petit cours d'eau.

'Seules la Poule d'eau et la Bergeronnette des ruisseaux sont nicheuses ici. Le Martin-pêcheur utilise les berges de ce cours d'eau pour creuser son tunnel de ponte mais ne semble pas se nourrir ici. Les autres espèces ne peuvent être présentes.

1.24 LE MODERBACH

Sur la partie la plus amont du Moderbach, le courant est en général faible et l'eau assez vaseuse. Seule la Poule d'eau est **nicheuse** sur ce secteur et quelques Hérons cendrés en transit sont observés.

Par la suite, le lit mineur est sinueux, les rives sont bordées de nombreux arbres, mais le courant reste très faible et le lit mineur est

encombré d'une végétation importante par endroits. Sur cette portion la Poule d'eau est toujours présente et est associée au Martin-pêcheur.

En raison de l'aspect de ce cours d'eau et de son courant faible les autres espèces ne peuvent être **présentes**.

Malgré les nombreuses prairies qui bordent cette rivière, aucun des espèces liées à ce type de milieu n'a été observée.

1.25 **LA RODE**

En amont de Munster (57), la rode semble *recevoir de pollutions en provenance de fermes situées à proximité. Sur certains secteurs, le lit mineur est totalement occupé par la végétation qui masque l'eau. Cette situation explique l'absence des quatorze espèces recherchées: Seuls quelques Hérons cendrés patrouillent dans les prairies alentour. Bien qu'apparemment intéressantes, ces dernières n'hébergent aucune des espèces des milieux prairiaux.

En aval de Munster, la situation reste assez semblable, cependant le Tarier d'Europe occupe ici les prairies bordant la Rode.

Par la suite, le tracé devient très sinueux et assez fermé avec un courant très faible et si ce n'est quelques Hérons cendrés de passage, plus aucune des quatorze espèces n'est observée.

1.26 **L'ALBE**

Depuis l'amont de ce cours d'eau et jusque Schweix, seule la Poule d'eau est régulièrement présente. L'absence des autres espèces liées au lit mineur s'explique en grande partie par la relative fermeture du milieu. Le fond de l'Albe est généralement vaseux et occupé par une végétation aquatique assez développée. Par endroits, des berges hautes pourraient convenir au Martin-pêcheur, si elles n'étaient occupées par des phragmites.

Des Hérons cendrés sont régulièrement observés sur l'Albe. Ils proviennent certainement de la colonie située à proximité.

A l'inverse du lit mineur sans intérêt, le lit majeur, constitué de nombreuses prairies de fauche, peut être localement de bonne qualité. Ainsi, au niveau de Kappelkingen, le Tarier d'Europe est nicheur, même qu'à Audviller, où le Courlis cendré est également présent.

1.27 LA SARRE BLANCHE

Depuis la source de la Sarre blanche jusqu'en amont de Niderhoff, la Bergeronnette des ruisseaux et le Cincle plongeur sont bien présents. L'état du cours d'eau, sur ce secteur, correspond très bien aux exigences de ces oiseaux, avec un courant rapide, une eau **très** claire et un substrat essentiellement pierreux et la présence de quelques escarpements rocheux.

En aval de Niderhoff, seule la Bergeronnette des ruisseaux est encore nicheuse, notamment aux abords de Laneuveville-lès-Lorquin.

La faible largeur du lit mineur ainsi que sa structure ne conviennent guère aux autres espèces qui y sont liées, cependant la qualité de l'eau est ici **très** intéressante comme en témoigne la répartition assez importante du Cincle plongeur et de la Bergeronnette des ruisseaux.

En dehors de la Bergeronnette printanière contactée à Niderhoff et à Turquestein, les autres espèces liées au lit majeur. sont absentes. Quelques Hérons cendrés sont de passage sur ce cours d'eau.

1.28 LA SARRE ROUGE

Au débouché de la source cette rivière offre un faciès de qualité. Cependant, la pente importante et le volume d'eau encore faible ne laissent guère de possibilités de nidification aux espèces susceptibles de fréquenter ce site.

Par la suite, la Sarre rouge est assez semblable à la Sarre blanche et est fréquentée par le Cincle plongeur, mais avec des densités apparemment moins élevées.

Au niveau **d'Abreschviller**, le ht mineur s'élargit mais présente toujours un aspect satisfaisant. Bien que la Poule d'eau puisse être présente sur cette partie, elle n'a pas été observée. En revanche, elle niche sur un petit étang à proximité directe du lit mineur, sur la commune de **Nitting**.

Le Martin-pêcheur n'a pas été contacté, il est cependant certainement **nicheur** sur cette partie de la Sarre Rouge (découverte d'un trou apparemment occupé). Les autres espèces liées au lit mineur ne semblent pas pouvoir fréquenter **ce cours** d'eau.

Les espèces liées au lit majeur sont quasiment absentes ici et seule la Bergeronnette **printanière** a été contactée en amont **d'Abreschviller**.

1.29 ~~LA BIÈVRE~~

Depuis sa source, jusqu'à sa confluence avec la Sarre, la Bièvre n'héberge aucune des quatorze espèces recherchées dans le cadre de ce travail.

Cependant, sur certains secteurs, notamment dans la partie amont de la Bièvre, le milieu conviendrait au moins à la nidification de Bergeronnette des ruisseaux.

Ce cours d'eau ne convient pas à des espèces telles que Peuplier, Gravelot, grèbes, Hirondelle de rivage, cependant l'absence **totale d'espèces** (parmi les quatorze concernées) est surprenante et est **peut-être** à lier à d'éventuels **problèmes** de pollution...

Malgré l'existence de prairies en bordure de cette rivière, **aucune** des espèces susceptibles d'y nicher n'a été contactée.

1.30 ~~LA SARRE~~

1 . 3 0 . 1 L a S a r r e

Le Martin-pêcheur est présent sur la Sarre, en amont et en aval de Sarrebourg. Il est **nicheur** notamment à l'étang **Lévêque**, à l'entrée de Sarrebourg, mais aussi dans le centre de cette même ville.

La Bergeronnette des ruisseaux est également **nicheuse** sur certaines parties de la Sarre en amont et en Aval de Sarrebourg.

Les milieux potentiels pour le **Cincle** plongeur, le Petit Gravelot, l'**Hirondelle** de rivage et le Chevalier guignette n'existent pas sur cette rivière. De plus, les **problèmes** que connaît la Sarre en période d'étiage en raison de pompages importants pour alimenter le canal de la Marne au-Rhin, ne favorisent pas la venue de ces espèces.

La Poule d'eau pourrait nicher sur cette rivière, mais est apparemment absente. D'une façon générale, cette espèce présente une distribution limitée dans la région, mais les raisons en sont inconnues.

Parmi les grèbes, seul le **Grèbe** huppé niche localement sur la Sarre (bras secondaire à Sarraltroff).

Le Héron cendré se reproduit en bordure de la Sarre. En effet, une héronnière est implantée au nord de Sarrebourg, à St Jean de Bassel.

Les espèces des milieux prairiaux sont faiblement représentées aux abords de cette rivière. **Le**: Courlis cendré est parfois observé en période hivernale et la Bergeronnette printanière est rarement présente. Le Râle de genêts et le Tarier d'Europe sont absents.

La Présence localisée du Martin-pêcheur sur la Sarre indique l'existence de quelques secteurs de qualité moyenne. Cependant, le peu d'espèces globalement observées sur cette rivière, et leurs exigences peu marquées, révèlent un état **général** peu satisfaisant.

1.30.2 La Sarre dans le nord de la Moselle

Dans le nord du département, la Sarre semble en meilleur état qu'aux environs de Sarrebourg. En effet, le nombre d' **espèces** nicheuses est ici à peine supérieur à ce qu'il est dans le sud, mais les densités observées sont souvent plus importantes. C'est le cas pour le **Martin-pêcheur**, pour la Bergeronnette des ruisseaux et pour la Poule d'eau.

Le Chevalier guignette est observé en passage sur cette rivière, et le Petit **Gravelot** était autrefois **nicheur** sur des bassins au niveau de Sarreguemine.

Malgré la présence importante de palplanches sur les berges de la Sarre, le Martin-pêcheur réussi à se maintenir de façon importante. En revanche, ces aménagements associés à l'importance de la végétation sur les berges lorsqu'elles ne sont pas consolidées, interdit la présence des Hirondelles de rivage.

Les espèces telles que le **Cinle** plongeur ne peuvent être nicheuses ici. En revanche, la Sarre est régulièrement utilisée par cet oiseau comme voie de déplacement hivernal.

Parmi les grèbes, le Grèbe huppé se reproduit aux environs de Sarreguemine, directement sur la Sarre, alors que le Grèbe castagneux exploite des petits bassins du ht majeur.

Aucune des espèces des milieux prairiaux n'a été contactée sur cette partie de la Sarre. Les prairies existantes sont souvent trop fermées pour accueillir ces espèces.

La diversité des **espèces**, mais surtout leur densité plus élevée, montrent que la Sarre présente dans le nord de la Moselle une qualité légèrement supérieure à celle 'du sud du département. Cependant l'aménagement fréquent des berge limite fortement cette qualité.

1.31 LA ZORN

Sur la Zorn blanche et la **Zorn** jaune, bien que le milieu (al fermé) paraisse au moins favorable à la Bergeronnette des ruisseaux et Cincle plongeur, ces deux espèces n'ont pas été contactées.

Depuis sa source jusqu'à Sparsbrod la **Zorn** est souvent encaissée et ses rives peu ouvertes en raison d'une importante couverture **d'épicéas**. La Bergeronnette des ruisseaux est bien présente sur ce **secteur** qui conviendrait également au Cincle plongeur, bien que ce dernier n'ait pas été observé. En effet de nombreuses petites chutes d'eau, de grosses pierres affleurantes et un fond couvert de graviers sont des éléments de prédilection pour cet oiseau.

En amont de Lutzelbourg, certains secteurs présentent un faciès favorable à la Bergeronnette des ruisseaux, et le courant très **important** lui conviendrait guère.

Cet oiseau est ensuite de nouveau présent (avec une bonne densité) en compagnie du Cincle plongeur, et ce au moins jusqu'à Stambach.

Peu d'espèces du lit mineur ont été contactées sur la Zorn, notamment en raison d'un environnement difficilement exploitable. Cependant, un bon nombre d'entre elles. Cependant, la bonne répartition du Cincle plongeur et de la Bergeronnette des ruisseaux témoigne de la qualité intéressante de ce cours d'eau.

De la même façon, peu d'espèces liées au lit majeur, soit inexistant en raison du fort encaissement de la Zorn, peuvent se satisfaire de celui offert ici. Cependant, la Bergeronnette printanière a été observée dans une prairie humide, aux environs de Sparsbrod. Quelques Hérons cendrés sont observés dans les épicéas, mais ne semblent pas nicher ici.

1.32 ISCHWALBACH

Ce cours d'eau présente une qualité intéressante, au moins dans certains secteurs. En effet, au moins un couple de Cincle plongeur a été observé sur la Schwalbach. et l'on y **recontre** également la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin-pêcheur.

1.33 LA HORN

La Horn est également un cours d'eau intéressant, au moins au niveau de son lit mineur qui abrite le **Cincle** plongeur, la **Bergeronnette**

des ruisseaux et le Martin-pêcheur. Cette dernière espèce est toujours présente, mais sa dernière nidification certaine remonte à plus de dix ans.

En ce qui concerne le Cincle plongeur, un seul couple est connu sur ce cours d'eau, dont la qualité semble variable selon les secteurs.

1.34 LE ZINZEL DU NORD

Ce cours d'eau, comme les précédents, offre une bonne qualité d'eau. Il abrite une intéressante densité de Cincle plongeur (3 à 4 couples, Muller, **comm.** pers), de Bergeronnettes des ruisseaux et de **Martins-pêcheurs**.

1.35 LE FALKENSTEIN

Ce ruisseau de qualité héberge, lui aussi, le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux.

Pour ces quatre derniers cours d'eau des Vosges du Nord, la situation est assez semblable de l'un à l'autre. Tous présentent une eau de qualité, au moins sur certains secteurs, et abritent le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux. Leur lit mineur n'est en général pas apte à accueillir les autres espèces recherchées dans le cadre de ce travail. De la même façon, l'environnement de ces rivières ne permet guère la présence des espèces liées au lit majeur, si ce n'est la Poule d'eau, localement **nicheuse** sur les étangs annexes.

2 SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DES CORTEGES SUR LES RIVIERES DE MOSELLE

2.1 CORTEGE 1: Râle de genêts, Courlis cendré, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière

Ce cortège complet n'existe pas dans le département de la Moselle. Cependant certaines prairies de fauche bordant les cours d'eau présentent une qualité **particulièrement intéressante**. Il s'agit par exemple de celles situées en bordure de la Nied française où en 93 un chanteur de Râle de genêts a été contacté (mais sans preuves de reproduction) et où en 94, Courlis cendré, Tarier d'Europe et Bergeronnette printanière sont nicheurs. D'autres rivières de Moselle traversent des prairies de qualité. En effet, La Nied réunie, la Seille et la Petite Seille voient ces trois mêmes espèces se reproduire, avec de bonnes densités pour les deux premiers cours d'eau, au sein de leur lit majeur. Ce sous cortège, constitué du Courlis cendré, du Tarier d'Europe et de la Bergeronnette printanière, est donc relativement bien présent en Moselle..

L'Albe est également attrayante pour quelques espèces de ce cortège, puisque Courlis cendré et Tarier d'Europe sont nicheurs aux abords de cette rivière.

Les prairies bordant les autres cours d'eau mosellans sont rarement de qualité. Tarier d'Europe et Bergeronnette printanière se reproduisent parfois sur les mêmes secteurs (Moselle), mais ce fait reste rare, tout comme la nidification de l'une ou l'autre de ces deux espèces (**Mance**, Sarre Rouge, Sarre Blanche, Sarre).

Il apparait donc que quelques lits majeurs des **cours** d'eau de Moselle offrent des prairies de **fauche** de bonne qualité. Cependant la **très** faible distribution des espèces constitutives de ce cortège montre la rareté de ces milieux en Moselle.

2.2 CORTEGE 2: Héron cendré, Poule d'eau, Grèbe huppé, Grèbe castagneux

Ce cortège. n'existe que sur la Moselle (bien que le Grèbe castagneux n'ait pas été observé en 94 sur cette rivière). Dans la partie nord de la Sarre, trois des quatre espèces de ce cortège sont nicheuses et seul le Héron cendré est absent. La principale raison de cette faible distribution est la présence apparemment limitée en période de nidification des grèbes sur les rivières mosellanes. En effet, le Grèbe castagneux en 94, **n'** a été observé durant cette période que sur la Seille, la Sarre et la Nied réunie. De plus, comme le **Grèbe** huppé, c'est en

général à la faveur de bassins occupant le ht majeur qu'il se **repro**
Aussi, la présence **de cet** oiseau a-t-elle pu être sous-estimée, comme
certainement le cas sur la Moselle, où l'absence de cette espèce
difficile à expliquer.

L'espèce la mieux représentée de ce cortège est la Poule d'eau,
est **nicheuse** sur plus de la moitié des 35 cours d'eau prospectés.

La faible répartition du **cortège 2** est également liée à la **disribt**
des colonies de Hérons cendrés. En effet, parmi celles figurant sur
cartes, seules sept (dont trois sur la Moselle) sont à proximité directe
rivières prospectées. Les autres sont souvent éloignées des rivières
encore , sont établies à la faveur de la végétation bordant certains ét
(Bischwald, Lindre).

Les rivières de Moselle présentent rarement des mil
suffisamment diversifiés (ripisylves développées, berges végétalisées,
morts avec roseaux. ..) pour permettre la nidification simultanée
quatre espèces constitutives de ce cortège.

2.3 ~~CORTÈGE 3~~ : Martin-pêcheur, Petit Gravelot, Hirondelle de rivage

En dehors de la Moselle où ce cortège est observé sur une gr
partie du tracé (souvent à la faveur des aménagements du lit min
aucune rivière de Moselle ne permet la reproduction de ces trois **esp**
sur un même secteur.

Le Martin-pêcheur trouve des sites et une eau favorables
reproduction sur plus de la moitié des rivières de ce départemen
l'inverse, les falaises meubles, aptes à accueillir la nidification
Hirondelles de rivage sont rares, et cette **espèce** ne se reproduit que s
Moselle où elle exploite essentiellement les gravières et autres **bassin**
lit majeur. La situation est assez semblable pour le Petit **Gravelot** q
se reproduit en dehors de la Moselle que sur **l'Elbach** et la Petite **Seil**
ce de façon très anecdotique.

Même si le Martin-pêcheur est encore bien présent en **Moselle**
deux autres espèces de ce **cortège** ne trouvent quasiment pas de (c
d'eau capables de leur offrir les milieux qu'ils affectionnent (**plagi**
gravières régulièrement nettoyées par les crues pour le Petit Gravel
falaises de terre meuble pour les Hirondelles de rivage).

2.4 CORTÈGE 4 : Cincle plongeur, Chevalier **guignette**, Bergeronnette des ruisseaux.

Ce cortège au complet n'existe pas en Moselle. La principale raison de cette absence est due à la difficulté de cerner avec certitude le statut du Chevalier guignette. En effet, même si cet oiseau a été contacté sur quelques cours d'eau, il est toujours **très** difficile de savoir si il y est réellement **nicheur**. La Moselle est quasiment le seul cours d'eau où la nidification de cette **espèce soit** certaine, mais le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux en sont absents.

En revanche, bon nombre de cours d'eau ont une qualité d'eau **très** satisfaisante puisqu'ils hébergent la nidification du Cincle plongeur et de la Bergeronnette des ruisseaux. Il s'agit pour la plupart du temps de petites rivières à caractère montagnard comme la Zinsel du nord, La **Zorn**, le Falkenstein, la Horn, la Schwalbach, la Sarre blanche.

Le Cincle plongeur est quasiment absent des bassins de la Moselle et de la Nied. Cette absence est due à un mauvais état apparent de nombreux affluents de la Moselle et au fait que certains caractères géologiques de ces bassins versants ne lui conviennent pas (Marzolin, 82).

3 ANALYSE DE LA REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES CORTÈGES ET DU NOMBRE D'ESPECES PAR RIVIERE

La superposition de plusieurs cortèges sur un même secteur n'est observé sur aucune rivière de Moselle. Cette présence simultanée ne semble possible que **sur la Moselle** où les cortèges 3 et 2 pourraient être présents, entre Thionville et Metz, bien que la nidification du Grèbe castagneux n'ait pas été constatée en 94.

Cette constatation traduit la faible diversité de milieux existant (ou leur état médiocre) sur les cours d'eau mosellans. D'ailleurs, le nombre maximum d'espèces observées sur une même rivière, relativement faible (**9** sur la **Moselle** entre Metz et Thionville), conduit au même type de conclusion. Il faut cependant différencier les cours d'eau qui accueillent peu d'espèce en raison de leur état dégradé (nombreux affluents de la Moselle par exemple) et ceux dont l'aspect naturel ne peut pas toujours convenir à toutes les espèces, mais dont les potentialités sont bien exploitées (rivières à caractère vosgien par exemple).

Ainsi, la Moselle entre Metz et Thionville est la rivière la plus intéressante puisque l'aspect naturel de son lit mineur autorise la venue d'espèces telles que le Petit **Gravelot** et **Wirondelle** de rivage. De plus, la

végétation des rives ainsi que l'existence de mortes permettent nidification de la majorité des espèces du **cortège 2** et d'espèces liées ; prairies telles que Tarier d'Europe et Bergeronnette printanière.

Un nombre très limité de rivières abrite la Nidification de 6 espèces. Il s'agit de la **Petite Seille**, de la **Seille**, de la **Nied réuni** de la **Nied française**. Hormis la Petite seille sur laquelle. **nichen** Martin-pêcheur, le Petit **Gravelot** et la Bergeronnette des ruissea l'intérêt de ces cours d'eau tient essentiellement à l'attrait de leur majeur. où nichent le Courlis cendré, le Tarier d'Europe et Bergeronnette **printanière**.

Six rivières de Moselle hébergent la nidification de 4 à 5 **espè** Ce nombre faible d'espèces peu cependant parfois traduire un **niveau** qualité intéressant. En effet, ces rivières abritent toutes la **nidificatio** Martin-pêcheur et certaines d'entre elles sont occupées en période nidification par le Cincle plongeur (**Mance, Sarre rouge**) ou pa Petit **Gravelot** et la Bergeronnette des ruisseaux (**Elbach**). La **Mance** d'ailleurs particulièrement intéressante puisqu'en plus du Cincle plong la Bergeronnette des ruisseaux et la Bergeronnette printanière ! également nicheuses.

Parmi les quatre espèces qu'elle abrite, la **Nied allemande** accueille la nidification du Tarier d'Europe et de la Bergeronnette printanière traduisant la présence de prairies de fauche intéressantes.

En revanche, les espèces nicheuses sur la **Moselle** entre **Arnal** et Metz ainsi que sur les secteurs sud et nord de la **Sarre** ne mettent évidence aucune qualité particulière de ces rivières.

La grande majorité des rivières mosellanes héberge la **nidifica** d'un nombre faible d'espèces (entre 1 et 3). D'une façon générale, traduit une faible diversité de milieux et pour certaines de ces rivières une qualité médiocre. Cependant, certains de ces cours d'eau affichent une bonne qualité d'eau puisque le Cincle plongeur, souvent associé Bergeronnette des ruisseaux, est nicheur au sein de leur lit mineur (**SI** **blanche, Zinsel du nord, Falfenstein, Horn, Schwalbach, Zorr**

Pour d'autres de ces rivières, les espèces présentes sont souvent exigeantes, et ne permettent pas de considérer ces cours d'eau **comm** bonne qualité. Il s'agit notamment du **Ruisseau de Montvaux Lixing**, du **Ruisseau de Gorze**, de la **Canner**, de la **Mutterbach** la **Mirgenbach**, de la **Kiessel**. Toutes ces rivières semblent **donc** piètre qualité, comme d'ailleurs les suivantes qui n'abritent qu'une seule espèce : **Ruisseau de Vallières, Rosselle, Ruisseau de Go Rode, Conroy, Rotté, Bibiche**.

Enfin, parmi les 35 cours d'eau prospectés, 5 n'hébergent aucune des quatorze espèces recherchées : le **Ruisseau de Saint Pierre**, la **Fensch**, le **Ruisseau de Billeron**, le **Merle**, et le **Bièvre**.

Il est à signaler que le bassin versant de la Moselle est de piètre qualité. En effet, parmi les dix affluents de la Moselle qui ont été prospectés, seule la **Mance** présente un niveau d'intérêt appréciable. Tous les autres accueillent moins de 4 espèces différentes et 5 ne sont fréquentés que par une **espèce** ou aucune.

CONCLUSION

Le principal constat tiré de la prospection des rivières effectuée en Moselle est la faible qualité des cours d'eau dans ce département. En effet, plus de **27 rivières** hébergent un maximum de 3 **espèces**.

Certaines de ces 27 rivières, en nombre limité, peuvent cependant offrir une bonne qualité d'eau lorsque le **Cinle** plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux y sont nicheurs. Cependant, la diversité des milieux offerts par ces cours d'eau reste faible.

Ceci est encore confirmé par le fait qu'aucune rivière n'héberge plus de 9 espèces, et ce sur la totalité de son parcours. De la même façon, très peu de cours d'eau présentent à la fois un lit mineur et un lit majeur de qualité.

En revanche, certaines rivières sont bordées de prairies de fauche très intéressantes (Seille, Nied réunie), permettant le maintien d'importantes populations de Courlis cendrés, Tariers d'Europe et Bergeronnettes printanières. De la même façon les cours d'eau subissant directement l'influence des Vosges présentent un lit mineur en général de qualité.

Dans l'ensemble, les rivières de Moselles sont donc peu attrayantes pour l'avifaune et cet état de fait semble bien souvent lié à des problèmes plus ou moins importants de pollution.